



1. Données personnelles du patient

Numéro Dossier	D1199-738
Nom	DONFACK KEMBO
Prénom	Anderson
Sexe	Homme
Rue	albert 1er
Numéro	43
Code postal	5000
Commune	Namur
Date de naissance	1988-03-31
Nationalité	Autre
Âge au moment de l'accident	27 ans
Téléphone	
GSM	0488/600380
E-mail	
Status	Célibataire
Profession	Ouvrier

2. Données du bénéficiaire

Le patient est-il le bénéficiaire ?	Oui
Relation	
Nom	
Prénom	
Sexe	
Rue	
Numéro	
Code postal	
Commune	
Date de naissance	0000-00-00
Nationalité	
Téléphone	
GSM	
E-mail	
Status	Célibataire
Profession	

3. Situation familiale de la famille du patient.

Nombre de personnes qui vivent du revenu familial 1

4. Données de l'accident

Date de l'accident 2015-07-31

Hôpital

Centre de brûlés (Dernier) IMTR

Si transfert, Centre de brûlés précédent

Localisation des brûlures - Jambes

Profondeur des brûlures 2e degré profond

Pourcentage de brûlures 1 %

Genre d'accident Maison

Enregistrement

Date d'admission 2015-07-31

Date de sortie 2015-07-31

Durée de l'admission 1

Cette demande concerne t-elle une nouvelle admission ? Première admission

5. Situation d'assurance(s)

Assurance 1 Mutuelle

Assurance 2

6. Situation financière familiale Rentrées mensuelles familiale

Revenus 1591 €

Indemnités de mutuelle 0 €

Invalidité 0 €

Chômage 0 €

Allocation familiale 0 €

Pension 0 €

CPAS 0 €

Pension alimentaire 0 €

Revenus immobiliers 0 €

Autres 0 €

TOTAL DES REVENUS 1591 €

Sorties mensuelles familiale

Loyer 615 €

Chauffage 109 €

Electricité et gaz	0 €
Eau	0 €
Assurance auto	93 €
Assurance incendie	0 €
Assurance familiale	0 €
Assurance diverses	57 €
Téléphone	20 €
Taxes auto	19 €
Taxes commune	0 €
Précompte mobilier	0 €
Aide familiale	0 €
Frais médicaux	0 €
Frais judiciaires	0 €
Frais scolaires	50 €
Frais de crèche et de garderie	0 €
Total crédit personnel	0 €
Total crédit voiture	0 €
Total crédit maison/appartement	0 €
Autres	0 €
- syndicat	16 €
- internet pack	65 €
- pension alimentaire	420 €
-	0 €
SORTIES TOTALES	1464 €
RESTE (reentrées moins sorties)	127 €
Reste mensuel par personne	127 €

7. Frais médicaux Intervention personnelle

Facture 1	38 €
Facture 2	29 €
Facture 3	0 €
Facture 4	0 €
Facture 5	0 €
TOTAL	67 €

Intervention personnelle revalidation

Kiné à la maison	0 €
------------------	-----

Kiné en ambulatoire 0 €
Centre de revalidation 0 €
TOTAL 0 €

Soins complémentaires

Consultations 344 €
Pharmacie 0 €
Divers 0 €
TOTAL 344 €

Frais de transport

Pendant l'hospitalisation 0 €
Après l'hospitalisation 224 €
Ambulance/Hélicoptère 0 €
TOTAL 224 €

Vêtements compressifs

Facture 1 0 €
Facture 2 0 €
Facture 3 0 €
TOTAAL 0 €

Autres frais (spécifiez)

- 0 €
- 0 €
- 0 €
- 0 €
- 0 €
TOTAAL 0 €

TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACCIDENT

=> **635**

CATÉGORIE D'INTERVENTION PAR LA FONDATION

=> **Categorie I : 100%**

INTERVENTION DEMANDÉE

=> **635**

Paiement

Cheque 0 €
Virement BE91363038706676Donfack kembo anderson 259 € 72

Virement BE74795568169607GHDCréf:874/5601/15260 97 € 42
Virement BE74795568169607GHDCréf:874/5602/15290 59 € 35
Virement BE74795568169607GHDCréf:874/5603/15223 120 € 04
Virement BE74795568169607GHDCréf:874/5604/15253 30 € 77

MOTIVATION

=> **BE74795568169607GHDCréf:873/8768/15130 37,81€**
BE74795568169607GHDCréf:873/7967/15156 28,59€ Monsieur est dans l'obligation de verser une pension alimentaire à sa maman pour un montant de 420€ (décision de justice)

Décision de la commission

=> **Favorable**